



Fiche de renseignements pour l'envoi d'échantillons de rouille noire du blé à l'INRAE

Protocole de prélèvements :

Prélever 3 à 4 bouts de tiges/feuilles par variété de blé atteinte, de préférence issues de parcelles non traitées les jours précédents. Les mettre directement dans une enveloppe papier (éviter les enveloppes à bulles, les Chronopost ou autres enveloppes plastifiées : la rouille se conserve beaucoup mieux sur feuilles de blé bien sèches – risque de pourrissement des feuilles humides) ou dans un sachet papier sulfurisé, avec les informations suivantes :

Informations obligatoires :

- Département :
- Commune :
- Espèce : Blé tendre / Blé dur
- Variété(s) :
- Nom de l'observateur :
- Organisme :
- Mail (ou adresse) à qui renvoyer les résultats :
- Date du prélèvement :

Informations facultatives :

- Si traitement fongicide anti-rouille avant le prélèvement, indiquer combien de jours avant :
- Sévérité de l'attaque dans la parcelle : faible / moyenne / forte
- Rouille noire présente dans la commune l'année précédente : OUI / NON
- La rouille noire a-t-elle été signalée dans la commune : OUI / NON. Si oui, date :
- La rouille noire a-t-elle été signalée dans la région : OUI / NON. Si oui, date :

Adresse d'envoi :

Kevin MEYER
INRAE UR 1290 – BIOGER
22 Place de l'Agronomie
91120 Palaiseau